

Pour diffusion immédiate
CNW code 67 + hebdomas**Plus de 73 000 \$ pour la bibliothèque publique autonome de Sainte-Anne-des-Plaines**

Sainte-Anne-des-Plaines, le 8 septembre 2021. – La députée de Les Plaines et ministre déléguée à l'Économie, M^{me} Lucie Lecours, confirme, au nom de la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, l'octroi d'une aide financière de 73 400 \$ pour la bibliothèque publique autonome (BPA) de Sainte-Anne-des-Plaines pour l'exercice financier 2021-2022.

Cette somme est attribuée en vertu du programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes du ministère de la Culture et des Communications. Cette aide permettra aux BPA d'enrichir leurs collections et d'améliorer la gestion. Elle favorisera également l'achat de livres québécois et la gratuité de l'abonnement au service de bibliothèque publique pour les usagers.

Au total, 23 520 000 \$ ont été alloués aux 175 BPA situées dans l'ensemble des régions du Québec pour le développement de leurs collections.

Pour leur part, les 11 centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) de la province obtiendront une aide annuelle totale s'élevant à 8 227 357 \$ par l'entremise du programme Aide au fonctionnement pour les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques. La somme de 24 682 071 \$ leur sera ainsi versée sur une base triennale.

Par ce financement, le gouvernement du Québec veut permettre aux BPA et aux CRSBP de développer et d'enrichir leurs collections de livres et de documents, au bénéfice des citoyennes et citoyens qu'ils servent. L'aide accordée aux CRSBP pour le soutien à la mission sera par ailleurs consacrée à l'offre de services, de ressources, de formations et d'une infrastructure technologique aux bibliothèques affiliées de leur réseau.

Rappelons que la ministre avait annoncé en juillet 2020 une bonification historique des enveloppes budgétaires consacrées à l'acquisition de livres; des augmentations qui s'élevaient respectivement à 32 % pour les BPA et à 50 % pour les CRSBP.

Citations

« Les bibliothèques publiques sont des lieux qui offrent aux citoyennes et citoyens un accès privilégié à la culture et à l'apprentissage, et qui les mettent en contact avec toutes les facettes des arts. Ce sont aussi des endroits conviviaux qui contribuent à leur épanouissement personnel. Notre gouvernement reconnaît le rôle essentiel des bibliothèques publiques dans la démocratisation de l'accès à la culture et au savoir. Les Québécoises et Québécois peuvent être fiers de ce réseau qui assure la diffusion et le rayonnement des livres québécois et qui est un maillon important de la chaîne du livre au Québec. »

Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

« Lieux d'échanges essentiels pour les citoyens de nos communautés, les bibliothèques favorisent l'accès à la culture, à l'apprentissage et au divertissement. Avec cet investissement de l'ordre de 2 032 300 \$ pour les bibliothèques publiques autonomes des Laurentides, notre gouvernement démontre toute l'importance qu'il accorde à la région. Je suis très fière que l'on retrouve des bénéficiaires de cette excellente nouvelle dans chacune des 10 circonscriptions des Laurentides, et j'invite dès maintenant les citoyens à en profiter pleinement. »

Nadine Girault, députée de Bertrand, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région des Laurentides

« Nos bibliothèques sont de véritables joyaux en matière de culture. Avec cette annonce, nous aidons à préserver tout le savoir qu'elles contiennent et, du même coup, permettons aux Québécoises et Québécois de profiter d'un accès unique à des œuvres à vocation culturelle, en plus de veiller au rayonnement de la littérature de chez nous. »

Lucie Lecours, députée de Les Plaines et ministre déléguée à l'Économie

Faits saillants

En 2020-2021, les enveloppes budgétaires destinées aux collections documentaires des BPA et des CRSBP ont fait l'objet d'une bonification historique, soit une augmentation de 6 M\$ pour les BPA et de 1 M\$ pour les CRSBP comparativement à l'exercice 2019-2020. Ces sommes étaient de nouveau mises à la disposition des BPA et des CRSBP cette année.

En 2019, plus de 96 % de la population québécoise était servie par une BPA ou un CRSBP soutenu annuellement par le Ministère. Cela représente plus de 8 M de citoyens à la grandeur du Québec.

Les CRSBP offrent des services professionnels aux bibliothèques publiques situées dans les municipalités de moins de 5000 habitants, afin que les citoyennes et citoyens qui les fréquentent puissent bénéficier de services de qualité.

Liens connexes

[Programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes](#)

[Programme Aide au fonctionnement pour les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques](#)

Sources :

Louis-Julien Dufresne
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
de la Culture et des Communications
514 560-0244

Alexandre Lessard-Martin
Attaché politique
Bureau de circonscription de Les Plaines
450 838-7493

Information :

Équipe des relations médias
Ministère de la Culture et des Communications
418 380-2388

Suivez le [Ministère dans les médias sociaux](#)

